



**AVIS PUBLIC  
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 1275-258  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1275**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage n° 1275 :

AVIS est, par les présentes, donné que :

1. Lors d'une séance tenue le 5 juin 2017, le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion a adopté le premier projet de règlement n° 1275-258 intitulé :  
**Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin de modifier, sur le plan de zonage, les limites des zones H1-411 et H1-446**
2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 19 juin 2017, à 19 h en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, située au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion.
3. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera ledit projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. Le projet de règlement n° 1275-258 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Ce projet de règlement n° 1275-258 peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

**Note explicative du Règlement 1275-258**

Le projet d'amendement a pour but de permettre sur le lot 5 701 830, où est situé le bâtiment portant l'adresse civique 300, boulevard de la Cité-des-Jeunes, de prolonger la trame urbaine de la rue Jean-Claude-Tremblay et d'y construire des bâtiments résidentiels de type unifamilial contigu.

En vertu de l'article 123 de la LAU, l'article 1 du projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter, soit de modifier le plan de zonage de manière à déplacer les limites des zones H1-411 et H1-446 (art. 113, par. 1).

Service du développement et de l'aménagement du territoire  
7 mai 2017

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce septième (7<sup>e</sup>) jour du mois de juin deux mille dix-sept (2017).

Mélissa Côté, notaire, OMA  
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)

